Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Pôle des Services Publics 58 Ave Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU L'an deux mil seize, le 22 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation: 15 avril 2016

Nombre de		
Conseillers Communautaires		
En exercice	61	
Présents	49	
Votants:	56	
Pour:	56	
Contre:	0	
Abstention:	0	

PRÉSENTS:

Titulaires: Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Frédéric

GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

<u>Suppléants</u>: Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Jean-René SKOWRON représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Yves THOMASSON représente Dominique DURAND,

EXCUSÉS

<u>Titulaires</u>: Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Florence DEBAT-BOUYSSOU, Coralie DAUBISSE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean-Pierre JACQUINET, Sabine MALARD donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Isabelle DUPUY.

SECRÉTAIRE: Mme Josiane LEVISKI.

OBJET: Affectation de résultats budget principal

Le Conseil

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015

Considérant les éléments

suivants

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire		
Résultat de fonct. antérieur reporté	136 331,32	
Résultat d'investissement antérieur reporté	30 806,72	
Solde d'exécution de la section		
d'investissement exercice	2015	

Résultat de l'exercice -29 736.73

Résultat antérieur	30 806,72	
Solde d'exécution cumulé (001)	1 069,99	
Restes à réaliser au 31		
décembre		
Dépenses	127 044,32	
Recettes	0,00	
Solde des restes à réaliser	-127 044,32	
Besoin de financement de la section		
d'investissement		
Rappel du solde d'exécution cumulé	1 069,99	
Rappel du solde des restes à réaliser	-127 044,32	
Besoin de financement de l'investissement	125 974,33	
Résultat de fonctionnement à affecter		
Résultat de l'exercice	222 753,09	<u> </u>
Résultat antérieur	136 331,32	
Total à affecter	359 084,41	
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section	de fonctionnement comme suit	
1° Couverture du besoin de financement de	125 974,33	
l'investissement (inscription au 1068 au BP)	,	
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00	405.074.00
TOTAL du 1068	000 440 05	125 974,33
3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP sur ligne 002	233 110,08	

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 25/04/2016.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(en recettes si >0 et en dépenses si <0)

024-200041150-20160422-DE2016041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2016